CONFEDERATION NATIONALE DU TRAVAIL

SYNDICAT CNT-POSTE DU VAL D OISE
Fédération des activités postales,
du courrier et des télécommunications.

LE POSTIER AFFRANCHI

Novembre 2013 N°21

Projet réorganisation/délocalisation Saint-Ouen-l'Aumône.

Le 16 Octobre le syndicat CNT POSTE du Val d'Oise a été invité par M.Yves Ballot, Directeur d'Etablissement de la PDC de TAVERNY, à une réunion plénière concernant la réorganisation/délocalisation de Saint-Ouen-l'Aumône. Habituellement notre syndicat n'est pas invité à ce genre de réunion, aussi nous tenons à souligner cette initiative locale qui témoigne d'une volonté d'entendre toutes les composantes du mouvement syndical, sans exclusive ni exclusion, tenant compte de la représentativité sur le terrain et montrant un souci de dialogue social à tous les niveaux, chose trop rare pour ne pas être souligné. **Entre cette prise de responsabilité sur le plan local et les audiences régulières que notre fédération a au Siège de la Poste** il est utile de souligner l'attitude archaïque et rétrograde du directeur de la DOTC 95 qui n'a pas assimilé les bases du rapport Kaspar quant au dialogue social nécessaire à tous les étages.

Parmi les questions abordées lors de cette instance plénière la possibilité d'une réorganisation à la même date que les agents d'Eragny, juin 2014, à la condition qu'il y ait une compensation financière. La nécessité de mettre le site en reclassement a été demandé afin de donner aux agents qui le souhaitent une priorité en matière de mutation ou de changement de poste. Mais les informations données sur la distribution du futur annoncent un avenir sombre pour les postiers du Val d'Oise comme pour les autres départements.

REORGANISATION 2014 : TOP 6 OU A QUELLE SAUCE SERONS-NOUS BOUFFER ?

Selon le document issu de la CDSP du 20 Juin 2013 le modèle unique de distribution a fait son temps : place à l'imagination pour trouver de nouvelles organisations. Alors là il faut dresser l'oreille, les Géo-Trouvetout de la distribution vont « innover »… Derrière ce terme les projets sont clairs, ils sont testés dans 16 DOTC Pilote :

- **Distri'bin :** C'est la distribution en binôme, on part à 2 en voiture, chacun distribue ensuite en vélo, et le premier qui a fini attend l'autre, ou l'aide à finir sa tournée… 14 sites sont déjà impactés par ce « modèle »au 28 mai.

- **Distri'Mix :** C'est la journée de travail en mixte avec pause méridienne avec des horaires du type : 7h45/14h51 avec une pause repas de 12h à 12h45… . 74 sites au 28 mai.

- **Distri'Liv :** Là on t'apporte ta tournée, préparée par d'autres, à proximité du lieu de distribution. Retour à une organisation du travail copiée sur le modèle tayloriste du travail à la chaîne. Le facteur ne maîtrise plus la préparation de sa tournée,

Pour nous contacter : Maison des Syndicats 6 rue de la Chapelle 95310 Saint-Ouen-l'Aumône
ptt95@cnt-f.org - 0677057506 - http://udcnt95.eklablog.com - http://www.cnt-f.org/fedeptt/

il devient un distributeur anonyme à qui l'on remet les plis. Si des erreurs sont faites lors de la préparation, c'est lui qui prendra les réclamations en pleine tronche… 10 sites au 28 mai.

- **Distri'Diss :** Là on dissocie les travaux intérieurs et extérieurs. Il y aura ceux qui bosseront le matin, ex 5h30/10h40, à l'intérieur, et ceux qui seront dehors pour distribuer ce qui aura été préparé par ceux du matin, et qui auront comme horaire, par exemple : 9h30-16h26. Avec une pause casse dalle et des activités de collecte ou autres « tâches de concentration ». 6 sites au 28 mai.

- **Distri'Vag :** Il y a plusieurs vagues de distribution. Là certains commencent à 7h, d'autres à 8h avec une coupure de 1h45 entre 12h45 et 14h30, d'autres à 9h pour finir à 16h07 avec pause méridienne. 1 site au 28 mai.

- **Distri'plus :** Augmentation de la durée hebdomadaire moyenne d'organisation. Dans ce schéma certains bossent 35h sur 6 jours avec 5h50 par jour, d'autres peuvent trimer 52h30 sur 4 jours avec 8h45 par jour. Et selon le scénario le nombre de jours de repos varie.

Argenteuil PDC : Reclassement professionnel en vue après un accident de service datant de 2007 ?

En mai et juin 2013 notre organisation est intervenue auprès de la Direction RH de la DOTC et auprès de la DE d'Argenteuil pour demander l'application des règles RH pour le reclassement professionnel d'un agent de la distribution, à la suite d'une inaptitude générée par un accident de service datant de … 2007 !! Enfin le comité médical vient de conclure à une inaptitude définitive, ce qui doit permettre un reclassement définitif sur un poste de travail approprié. Notre syndicat sera vigilant quant au traitement de ce dossier.

RESISTER A LA CASSE DU METIER DE FACTEUR ET A LA LIQUIDATION DES ACQUIS.

Les projets décrits ici ont comme objectifs : flexibilité, multiplication des types d'organisation pour casser tout esprit de groupe, division des équipes, taylorisation du travail entre ceux qui préparent et les distributeurs, travail en mixte avec une pause qui ne sera pas prise par tous et générera des risques sur le plan de la santé. Face à ce projet TOP6 la mobilisation s'impose. Oui il faut que cela fasse des vagues, mais des vagues de mobilisation débouchant sur une bonne vieille grève de tous les sites courrier.

Où nous serons capables de les faire reculer ou nos conditions de travail seront considérablement aggravées, il n'y a pas d'autres possibilités, ceux qui accompagnent ces mesures en se taisant se font les complices de cette régression sociale.

UNIS, DETERMINES, ENSEMBLE DECIDONS DE NOTRE AVENIR ET DE CELUI DE NOS ENFANTS !!

Contact / Adhésion

Nom : **Prénom :**

Adresse : **Code Postal :**

Ville :

Bureau :

Je peux afficher les tracts et les publications CNT sur les panneaux d'affichage de mon lieu de travail. ☐

Je peux distribuer les tracts et les revendications du syndicat CNT sur mon lieu de travail. ☐

A retourner à notre adresse départementale ou par mail. Vous pouvez également nous écrire pour recevoir 3 numéros gratuits du Combat Syndicaliste, mensuel de la CNT.